

## Comprendre les relations entre acteurs et leurs impacts sur le développement local dans le secteur artisanal du bois d'œuvre dans la région de la Tshopo (République Démocratique du Congo)

### [ Understanding the relationships between actors and their impacts on local development in the artisanal timber sector in the Tshopo region (Democratic Republic of Congo) ]

*Jean-Denis Likwandjandja<sup>1</sup>, Bolinda wa Bolinda<sup>1</sup>, Salomon Mampeta<sup>1</sup>, and Marie-Thérèse Mafue<sup>2</sup>*

<sup>1</sup>Sociologie, Université de Kisangani, Kisangani, RD Congo

<sup>2</sup>Organisation sociale, Institut Supérieur d'études Agronomiques de Bengamisa, Bengamisa, RD Congo

---

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This article aims to understand the different relational configurations forming the backdrop of the artisanal timber sector in the Tshopo region in the Democratic Republic of Congo and their implications for sustainable local development. Thus, in terms of three types of relationships noted, namely coalitions, negotiations and conflicts, it is shown that this sector is dominated by weak links whose social capital is generally held by artisanal miners, modeled by the weak public policy. As a result, local development suffers as the rules of the game are much more strategic than impersonal.

**KEYWORDS:** Relational network, relational power, weak links, strong links, coalition, negotiation, conflict, social capital.

**RESUME:** Cet article vise à comprendre les différentes configurations relationnelles formant la toile de fond du secteur artisanal du bois d'œuvre dans la région de la Tshopo en République Démocratique du Congo et leurs implications sur le développement local durable.

Ainsi, au regard de trois types de relations notés, à savoir les coalitions, les négociations et les conflits, il est démontré que ce secteur est dominé par des liens faibles dont le capital social est généralement détenu par les exploitants artisanaux tel que modelé par la faible politique publique y afférente. Par conséquent, le développement local en pâtit, considérant que les règles du jeu définies sont beaucoup plus stratégiques qu'impersonnelles.

**MOTS-CLEFS:** Réseau relationnel, pouvoir relationnel, liens faibles, liens forts, coalition, négociation, conflit, capital social.

## 1 INTRODUCTION

Les relations entre acteurs ont toujours pris une place considérable dans les sciences sociales dans la mesure où le fonctionnement des sociétés en dépend. Plusieurs études intéressantes s'y sont attelées sous divers ordres pour démontrer leur portée sur la vie et les activités des hommes [1] [2] [3].

En effet, les relations sociales déterminent la tendance des individus à internaliser les intérêts du groupe, laquelle tendance découle de deux mécanismes se renforçant mutuellement : l'existence de normes de comportement partagées et l'existence d'un contrôle social qui fait que les comportements considérés comme déviants sont risqués. Callois [4] démontre à propos

que deux éléments tempèrent la vision positive des relations sociales : le problème de la « *fermeture* » et la prise en compte de « *l'élément temporel* ». Si les réseaux sont trop refermés sur eux-mêmes, aucune information nouvelle ne peut circuler et il se dégagera un risque de difficulté à maintenir une performance politique dans un contexte évolutif et concurrentiel. En outre, une forte cohésion paraissant bénéfique peut avoir des effets négatifs sur la durée dans le sens où elle peut aboutir à maintenir un *statu quo*<sup>1</sup> non viable sur le long terme.

Dans la région de la Tshopo en République Démocratique du Congo (RD Congo), par défaut d'une politique adéquate devant régir le secteur artisanal du bois d'œuvre, il s'y observe des réseaux relationnels de tous ordres qui paraissent bénéfiques pour les acteurs, mais défavorables à la régulation forestière, alors au développement local durable.

Ainsi, le présent article traite des différentes configurations des relations telles que considérées dans ce secteur et leurs implications sur le développement local dans la région de la Tshopo.

## **2 DE LA DUALITE COALITIONS-RESEAUX DES RELATIONS D'ACTEURS DANS LE SECTEUR ARTISANAL DU BOIS D'ŒUVRE DANS LA REGION DE LA TSHOPO**

Les notions de réseau et de coalition se recoupent partiellement. Bien que certains réseaux soient des coalitions, beaucoup ne le sont pas. À l'inverse toutes les coalitions ne prennent pas la forme d'un réseau, mais plusieurs d'entre elles ont cette forme. Il est important de montrer que les caractéristiques qu'ont les coalitions, parmi d'autres ensembles d'acteurs sociaux, les inclinent à prendre la forme de réseaux.

D'une manière générale, une coalition désigne une union momentanée pour faire face à une problématique d'un ordre considéré. William Riker [5] joue certes un rôle central dans la fondation d'une discipline dédiée à l'étude des coalitions. S'intéressant aux probabilités de formation des différentes coalitions de gouvernement, il soutient l'hypothèse selon laquelle « la coalition qui a le plus de chances de se former est celle qui minimise le nombre de partis nécessaires au gouvernement pour obtenir une majorité parlementaire ». Rick l'appelle ainsi une coalition « minimale gagnante » (« *minimum winning coalition* »). Cette image se justifie assez parfaitement dans le secteur artisanal du bois lorsque les coalitions formées le sont généralement par les pouvoirs joués par les acteurs minoritaires, mais cherchant à gagner plus.

En effet, les compromis entre acteurs dans la filière artisanale du bois d'œuvre qui rendent possible et accompagnent l'alliance – répartition des stratégies et des ressources, formalisation ou adaptation de règles de fonctionnement, etc. – sont loin de solder la question de leurs relations pour un développement local durable. Avec la mise en place de leurs coalitions, rien ne s'arrête, rien n'est réglé.

Les acteurs politiques en situation d'alliance dans le secteur du bois artisanal sont alors amenés à gérer les injonctions contradictoires issues de l'ordre coalitionnel et des autres espaces (institutionnels mais également partisans) dans lesquels ils se meuvent. Les relations conflictuelles qui se dessinent entre le Ministère en charge de l'environnement et le Gouvernorat de la Province de la Tshopo, voire l'Assemblée provinciale, de manière large, constituent un cas plus que tangible à ce propos : la durée de l'agrément et la signature des permis toujours en bataille, sur le plan pratique, entre le niveau national et le niveau provincial. Cela se démontre par le fait que l'un des enjeux pour les coalisés semble celui de préserver leur monopole, alors leur conatus, dans la définition des règles de l'échange interpartisan et dans la production des compromis qui en résultent.

Malgré des contradictions normatives et des conflits de compétence entre les acteurs du secteur public, ils se retrouvent tous absurdement et fatalement membres coalisés dudit secteur aux fins des intérêts et des pouvoirs qui les restructurent. Ce qui se traduit notamment par leurs efforts conjoints pour empêcher « l'immixtion du dehors », susceptible de remettre en cause cette autonomie relative de la coalition.

Pour cet article, il n'est pas question des agents strictement économiques, plutôt des acteurs ayant droit de participer à la gestion durable du secteur artisanal du bois d'œuvre (exploitants artisanaux, communautés locales, etc.), voire d'évaluer la mise en œuvre effective de celle-ci (chercheurs, société civile, etc.). Si l'Assemblée provinciale se retrouve en faible coalition avec le Pouvoir forestier (Gouvernorat, Ministère provincial et Coordination provinciale), c'est tout simplement en vertu de son pouvoir législatif et de contrôle sur toutes les matières relevant de la Province, lequel pouvoir paraît dérangeant pour ceux qu'elle doit contrôler. Mais, l'approchement coalitionnel entre les chercheurs d'un côté et les communautés locales et les

---

<sup>1</sup> Une situation qui ne change pas de nature, mais qui paraît toujours fascinante.

exploitants artisanaux de l'autre côté se justifie par des raisons principalement heuristiques et informationnelles. Cependant, la société civile environnementale se doit de garder des relations coalitionnelles avec tous ceux-ci à cause de son penchant vers les citoyens en contre-poids du pouvoir en place.

Toutefois, toujours est-il important de signaler que quelles que soient les formes des coalitions évoquées ci-haut, celles-ci demeurent toutes aléatoires et quasiment informelles. Elles sont mues de par leurs rôles et intérêts respectifs. Elles se font, se défont et se refont selon les contextes et les circonstances. En effet, chaque individu possède un portefeuille de relations qui lui permet, intentionnellement ou non, d'obtenir des ressources relationnelles [6] pour favoriser l'atteinte de ses objectifs.

Sur base des relations tissées à partir de l'exploitation artisanale dans la région de la Tshopo, il est important d'exposer les différents niveaux d'analyse possibles des réseaux relationnels constitués. La présentation de ces configurations est nécessaire pour la compréhension de ce que peut être un « bon » réseau relationnel [7] à un impact favorable sur le développement local durable.

## 2.1 LE CONTENU DES LIENS INTERINDIVIDUELS

Mark Granovetter [8] estime que les relations qu'un acteur (nommé *ego*) entretient avec les contacts de son réseau (nommés *alter*) peuvent faire l'objet des études en fonction de la nature de ces liens. Il qualifie ces derniers de « forts » dès que *ego* se sent proche de ses *alter*, passe du temps avec eux et, pour certains, les voit fréquemment. *A contrario*, il considère comme liens « faibles » à partir du moment où *ego* n'a pas de relation privilégiée avec *alter* et où il n'investit pas du temps pour entretenir cette relation. Même si la mesure de ce qu'est un lien faible fait débat, il est possible de représenter schématiquement un réseau relationnel composé de liens de différentes natures.

En effet, Mark Granovetter dans sa théorie distingue deux principaux types de liens dans un réseau, les liens forts (*strong ties*) d'une part et les liens faibles (*weak ties*) de l'autre. Les premiers représentent des rencontres fréquentes et des échanges approfondis. Ils concernent notamment les membres d'une famille, les connaissances ou autres. Les seconds sont des contacts brefs et occasionnels, qui servent surtout à mettre en contact les acteurs professionnels. L'argument de l'auteur repose sur l'idée que les « connaissances » (*acquaintances* pour reprendre le terme anglais utilisé par Granovetter), c'est-à-dire les liens faibles, amènent l'individu à avoir accès à un plus grand nombre d'informations. Ce type de lien permet d'être connecté à un large nombre de personnes, et ce par des contacts indirects, mais aussi d'accéder à des informations ou des idées qui sont socialement plus distantes de l'individu. Or, intuitivement, on aurait pu s'attendre à ce que les liens forts (familiaux ou amicaux) offrent plus facilement l'accès à un emploi, par exemple, que des liens faibles (connaissances professionnelles liées à des expériences antérieures, connaissances lointaines ou indirectes).

Au regard de la sociologie économique, Granovetter a pu mettre en évidence une distinction entre *liens forts* et *liens faibles*. Partant du cas du marché de travail de la région de Boston, il a établi que la *force du lien* est l'une des variables qui déterminent la configuration « structurale » des réseaux sociaux. Elle est mesurée à partir de la combinaison de quatre variables : 1) la quantité de temps passé ensemble (périodicité) ; 2) l'intensité émotionnelle ; 3) le degré d'intimité ; 4) les services réciproques qui caractérisent ce lien [9].

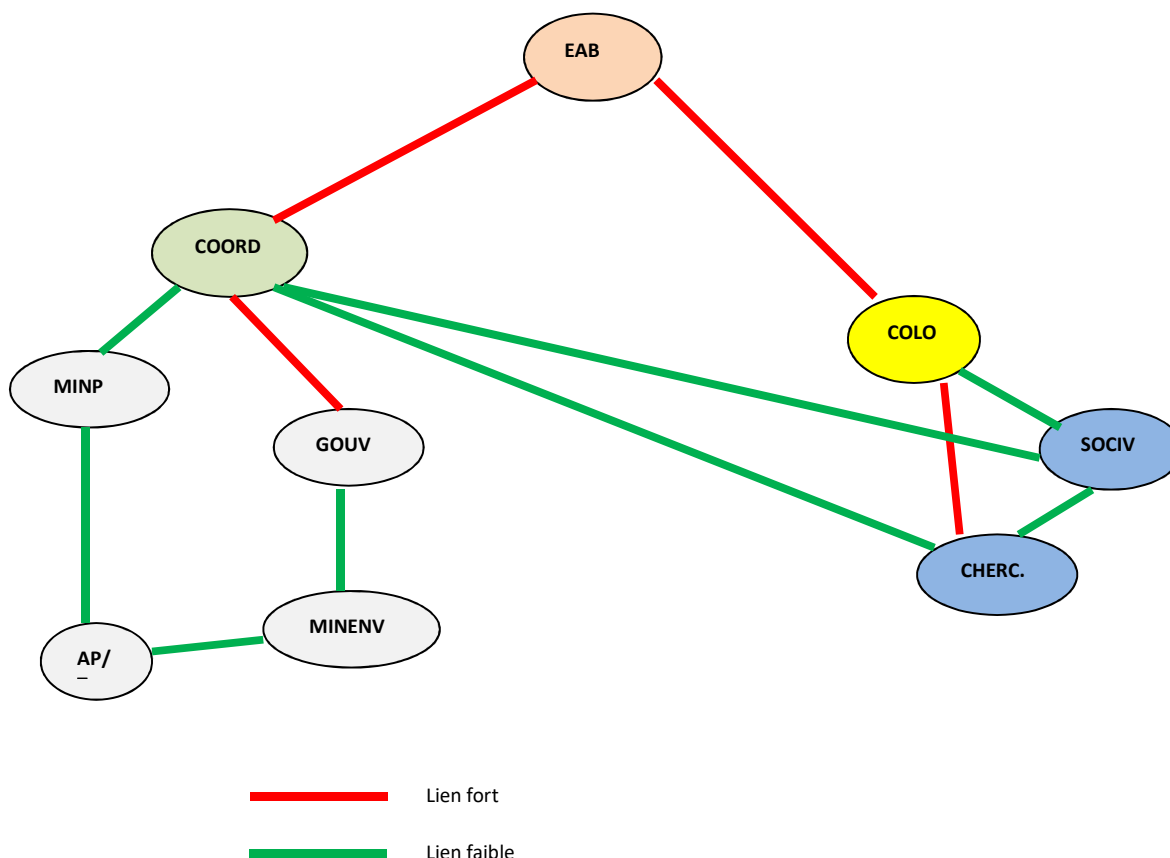
En référence aux données recueillies qui font l'objet de cet article, les liens établis entre les acteurs dans le secteur artisanal du bois d'œuvre se présentent de la manière suivante :

Tableau n°1 : Facteurs et fréquence des interactions entre acteurs

Facteurs de force des liens	Fréquence des interactions en %			Total
	Rares	Occasionnelles	Fréquentes	
<b>Exploitants artisanaux avec l'Etat</b>				
Quantité de temps	4	18	78	100
Intensité émotionnelle	60	37	3	100
Intimité (confiance mutuelle)	12	16	72	100
Services réciproques	19	36	45	100
<b>Exploitants artisanaux avec les communautés locales</b>				
Quantité de temps	2	8	90	100
Intensité émotionnelle	41	39	20	100
Intimité (confiance mutuelle)	23	58	19	100
Services réciproques	15	47	38	100

Ce tableau nous révèle que les exploitants artisanaux forment une clique relativement fermée entretenant des liens forts avec d'autres acteurs dans la filière. En termes du temps, leurs contacts avec l'Etat (à savoir principalement la coordination et tous ses services du terrain ainsi que tous les agents et fonctionnaires chargés de percevoir les frais divers) sont évalués à 78 % contre 90 % avec les communautés locales. Alors qu'ils entretiennent plus des relations de confiance mutuelle avec l'Etat (72%), on lit dans le tableau que leurs relations avec les communautés ne sont pas trop confiantes (19%). On peut comprendre par là qu'avec l'Etat les termes de négociations sont plus ou moins équivalents que ceux notés avec les communautés locales. Les premiers se basent globalement sur des écrits (formels ou informels) et les seconds sont plus oraux et généralement improbables.

Ainsi, les facteurs et fréquence des interactions entre acteurs tels que susmentionnés représentent les forces des liens entre réseaux relationnels dans la filière et se schématisent dans la figure<sup>2</sup> suivante :



**Fig. 1. Force des liens établie dans le secteur artisanal du bois d'œuvre**

Partant de trois principaux sommets qui forment la triade réseautique de cette structure sociale, on peut regrouper les réseaux relationnels qui constituent des *cliques* ou des *clusters*, en fonction du principe de transitivité relationnelle [10] qui stipule que l'*égo* est en relation avec ses *alter* qui sont autant en relations, croisées ou simples, entre eux. Comme le schéma l'indique, la Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement et Durable est égo d'un côté en relation avec le Ministère en charge de l'Environnement et le Gouvernorat et de l'autre côté, comme égo toujours, en relation avec la société

<sup>2</sup> EAB : Exploitants artisanaux du bois d'oeuvre, AP/T : Assemblée provinciale de la Tshopo, CHERC. : Chercheurs, SOCI : Société civile environnementale, GOUV : Gouvernorat, MINENV : Ministre en charge de l'environnement, MINP : Ministère Provincial en charge de l'environnement, COLO : Communautés locales, COORD : Coordination provinciale en charge de l'environnement.

civile et les chercheurs. De la même manière, les exploitants artisanaux, considérés comme égo, sont aussi en relation avec, d'un côté, la coordination et, de l'autre côté, les communautés locales, constituant également à leurs niveaux respectifs des réseaux relationnels.

A analyser profondément la figure 1, on se rend si tôt compte que le réseau relationnel que forment les exploitants artisanaux du bois d'œuvre est une sorte de clique restreinte à l'intérieur de laquelle les informations semblent rester circonscrites, sans trop de possibilité d'être partagées clairement avec d'autres cliques plus ou moins ouvertes. Cependant, la structuration générale des relations sociales du secteur artisanal du bois d'œuvre est dominée par des liens faibles, procurant aux différents acteurs des informations qui ne sont pas disponibles dans leurs cercles restreints ; ce qui devrait générer en principe le développement local durable. Car comme le concluait Granovetter, à l'issue de ses investigations, « *les liens faibles, souvent dénoncés comme source d'anomie et de déclin de la cohésion sociale, pouvaient apparaître au contraire comme "des instruments indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que pour leur intégration au sein de la communauté"* » [11]. En effet, intuitivement cela signifie qu'un message – quel qu'il soit – peut atteindre un plus grand nombre de personnes et parcourir une distance sociale plus importante quand il passe par des liens faibles que lorsque ceux-ci sont forts.

Toujours est-il que comme on peut l'observer à travers la figure, les relations que les exploitants artisanaux partagent avec la clique "**Etat**" d'un côté et la clique "**Communautés locales**" de l'autre sont généralement caractérisées par une sorte de fragmentation sociale, plutôt que d'une cohésion sociale au sens authentique du terme. Les relations partagées, généralement fiscales et marchandes et modelées par une faible politique publique et ne parviennent pas à générer du tout le développement local durable.

Le capital social des exploitants artisanaux n'est pas généralement alimenté par des ressources indirectes autres que celles issues de leurs relations avec la Coordination provinciale et les communautés locales. Le cas échéant, il existe donc une faible corrélation entre les ressources d'un acteur et son capital social défini par Bourdieu comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance* » [12]. Autrement-dit, le capital social d'un acteur ne garantit pas nécessairement la richesse de ses ressources, étant donné que celles-ci peuvent seulement être alimentées par des relations plus directes, et non pas par des relations indirectes.

## 2.2 LES STRUCTURES DES RÉSEAUX DES ACTEURS DANS LA FILIÈRE ARTISANALE DU BOIS D'ŒUVRE

Les retombées d'un réseau relationnel, en plus de la nature des liens interindividuels, s'analysent aussi par rapport à la structuration globale du réseau ou des réseaux. Et Ronald Burt [13] de dire : « un réseau est considéré comme performant dès lors qu'*ego* possède des liens avec des *alter* qui ne se connaissent pas entre eux ». L'information circulant dans le réseau est alors qualifiée de non redondante puisque les *alter* ne sont pas reliés les uns aux autres. Chacun peut acquérir et/ou diffuser de l'information dans des sphères sociales différentes les unes des autres. Comme on le remarque dans la figure 2 (ci-dessous), dans la triade relationnelle qui unit les exploitants artisanaux à l'Etat et aux communautés locales, il existe un trou structural entre ces derniers.

L'idée est assez proche de celle de Granovetter où les liens faibles favorisent l'accès à des individus évoluant dans des sphères sociales éloignées (géographiquement, techniquement, socialement, etc.) des *alter* avec qui *ego* a des liens forts.

En effet, le capital social d'un exploitant artisanal est aussi ressource par sa possibilité d'exploiter à son avantage les « trous structuraux » que présente le réseau autour de lui. Comme théorisé par Théodore Caplow, il joue ainsi le rôle de *Tertius gaudens* ou le « *troisième larron* », c'est lui qui est en relation avec deux acteurs qui ne sont pas en relation l'un avec l'autre, à l'instar de la « *triade interdite* » de Granovetter. La position du *Tertius gaudens*, qu'est l'exploitant artisanal, est donc une position avantageuse suite au trou structural établi sociologiquement entre l'Etat et les communautés.

Si l'on analyse encore bien la figure 1 (ci-haut), il s'observe également que les relations formées entre les exploitants artisanaux, l'Etat et les communautés locales sont triadiques, formant du reste un réseau relationnel doté d'un trou structural bien que marquant le seuil de la structure collective d'un groupe. Néanmoins, entre les exploitants artisanaux et l'Etat d'un côté et, de l'autre côté, entre les exploitants artisanaux et les communautés locales, on peut noter des relations de type dyadique. La relation entre deux membres de la dyade est essentiellement dépendante des individus qui la composent et ne survit pas à disparition de l'un d'entre eux. A la différence du groupe, la dyade ne possède pas l'unité objective indépendante de chacun des membres se superposant aux intérêts strictement individuels [14]. Ainsi même si le réseau est étendu, il se compose de chaînes de dyades successives qui n'évoluent pas vers la formation de groupes. Essentiellement de nature interindividuelle et personnalisée, la relation de type réseau semble se poser comme négation des relations collectives

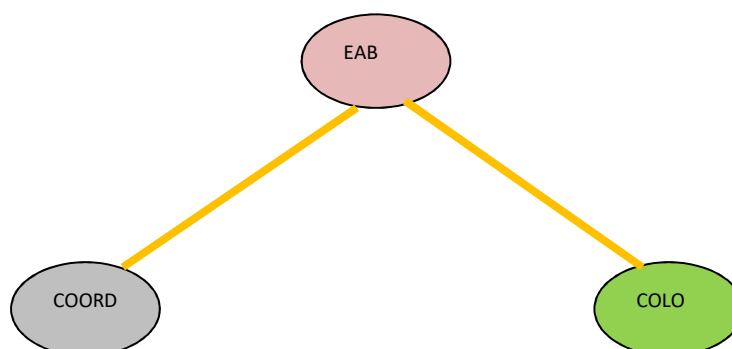
organisées. En tant que tel, ce type de relation entretenu dans un secteur comme celui du bois artisanal reste défavorable au développement local.

Les réseaux peuvent être envisagés d'un point de vue individuel et sont alors centrés sur la personne ou d'un point de vue sociétal et décrivent alors la trame des divers réseaux individuels, perspective qui parfois perd en signification ce qu'elle gagne en complexité [15].

### **3 POUR DES NEGOCIATIONS QUI PROFITENT A DES INTERETS INSATIABLES ET EGOÏSTES**

Selon Zartman, les négociations, comme mode de prise de décision, prennent place lorsqu'il n'y a pas de règles qui président à la décision, pas d'autorité et pas de prix déterminé pour l'échange de biens ou de services[16][17]. En d'autres termes, si l'on s'en tient au domaine économique, on recourt à la négociation lorsque les parties sont « souveraines » et indépendantes de toute autorité supérieure (du moins en ce qui concerne le sujet de discussion), lorsque le seul mécanisme de prise de décision est l'unanimité des parties mises sur un pied d'égalité (même si chacune d'elle dispose d'un droit de veto), et lorsque les termes de l'échange ou du partage des différents biens restent à déterminer.

Les données du terrain révèlent deux grands groupes en coalition dans le cadre de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre dans la région de la Tshopo. D'un côté, le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable (MECDD), le Gouvernorat de la Province de la Tshopo et la Coordination Provinciale de l'Environnement et Développement Durable (CPEDD) et, de l'autre côté, les exploitants artisanaux du bois d'œuvre, les communautés locales et les institutions de recherche. Néanmoins, cela ne se représente que par trois sommets pour le réseau relationnel établi dans du présent article. Ainsi, le réseau érigé à cet effet génère la triade interdite telle que schématisée ci-dessous :

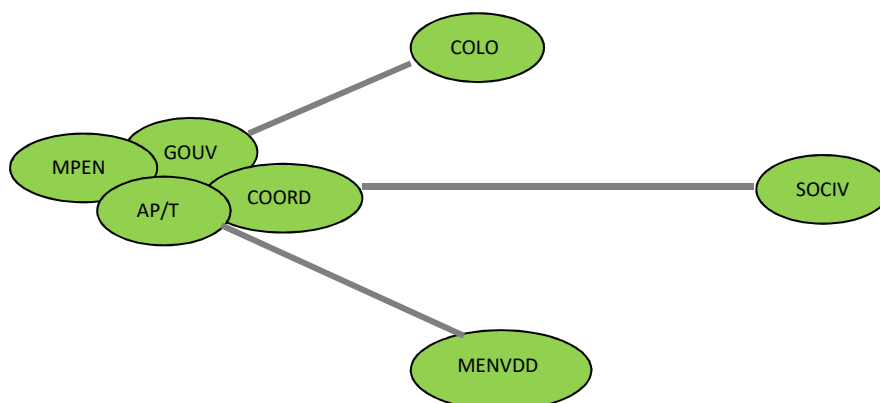


**Fig. 2. Les relations de négociation entre acteurs dans la filière artisanale du bois d'œuvre dans la Tshopo**

La politique publique qui régit la filière artisanale du bois d'œuvre influe grandement sur les déclinaisons des relations entre exploitants artisanaux et communautés locales. Ces relations sont essentiellement liées au marché et les repères qui les régissent sont situés dans le temps et dans l'espace géographique. « *L'espace géographique ne doit pas uniquement s'entendre comme un contexte purement physique doté d'attributs matériels dans lequel se déroulent les relations économiques. Cet espace possède une dimension sociale fondatrice qui permet de le saisir plus comme une construction active de relations que comme un « réceptacle neutre et uniforme » des stratégies des acteurs* » [18].

L'exploitation artisanale du bois d'œuvre ne se limite pas seulement à générer des relations de coalition et de négociation. Le réseau relationnel étant généralement régi par des règles non écrites, des rituels particuliers aux groupes d'appartenance ou des membres du réseau et que Simmel et Eisenstadt appellent respectivement les « *codes d'honneur* et les *règles de base d'interaction sociale* », les conflits également forment la tendance relationnelle la plus fréquente sur le terrain [19].

#### 4 DES CONFLITS MAL GERES AUX IMPLICATIONS STRUCTURALES



**Fig. 3.** Des conflits entre acteurs identifiés dans le secteur artisanal du bois d'œuvre

Des conflits dans le secteur forestier surgissent généralement des rapports entre les groupes sociaux qui s'efforcent d'élargir ou de maintenir leur accès au bois artisanal ou aux bénéfices qui en résultent ou encore de maintenir leur influence les uns sur les autres. En effet, les acteurs qui s'organisent à cet effet rencontrent les multiples groupes d'appartenance sociale qui tentent de maintenir leurs positions, leur légitimité, leurs réseaux d'obligation [20]. Ces conflits peuvent traverser chaque acteur.

L'exploitation artisanale du bois d'œuvre dans la région de la Tshopo se caractérise par des conflits opposant tantôt les communautés locales entre elles, tantôt les exploitants artisanaux et les communautés locales. Certains conflits opposent les villageois membres d'une même communauté entre eux. Il subvient également des conflits opposant les communautés locales à l'autorité politico-administrative locale et/ou à l'administration locale chargée des forêts. Enfin, d'autres conflits opposent les communautés locales ayant des droits fonciers coutumiers aux populations allochtones, venues d'autres contrées, voisines ou lointaines. Cela voudrait tout simplement dire que les conflits dans le secteur sont multiples, voire indescriptibles.

Néanmoins en rapport avec le présent article, et comme le démontre la figure 3, nous situons trois niveaux de conflits notables mettant au centre le système politico-administratif provincial. En effet, celui-ci se trouve en relations conflictuelles avec les communautés locales, avec la société civile et avec le Ministère national en charge de l'environnement.

Premièrement, les conflits entre le niveau national et le niveau provincial est essentiellement d'ordre normatif à cause de certaines dispositions réglementaires à caractère conflictogène tant en termes d'autorité qu'en termes de compétences, mais aussi en termes de législation. L'épineux problème de la délivrance de Permis de coupe artisanale (PCA) demeure un exemple flagrant du conflit, latent ou manifeste, entre le Ministre national et le Gouverneur de Province. On peut aussi citer le cas de la réglementation provinciale des abattus culturels au niveau provincial tendant à interférer le principe général de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre dans les concessions des forêts communautaires.

Deuxièmement, les relations des conflits opposant la société civile au système politico-administratif provincial sont souvent liées à la complicité ou à la faible opérationnalité de celui-ci sur le terrain, occasionnant de ce fait la fraude fiscale, des abus de toute sorte par des exploitants artisanaux au détriment des communautés locales, bref le sous-développement local.

Troisièmement, par défaut d'une politique publique adéquate qui résoudrait mieux les grands enjeux du secteur du bois artisanal, les communautés locales préfèrent souvent la société civile environnementale plaidant à leur cause à l'administration forestière qu'elles qualifient de cause principale de leur situation de précarité. Cependant, cela n'est pas toujours vrai dans tous les cas, car elles sont aussi elles-mêmes en partie responsables de leurs propres situations précaires. Faut-il rappeler à propos leur conatus négatif d'attentisme, de paresse et d'auto-sous-estimation.

En plus de ces trois niveaux de conflits identifiés, on note beaucoup d'autres niveaux de relations conflictuelles dans le cadre d'exploitation artisanale du bois d'œuvre, toujours modelés par la faible politique publique y afférente.

## **5 POIDS DU POUVOIR RELATIONNEL SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DE LA TSHOPO**

Comme moyen de réappropriation de pouvoir, le réseau relationnel prend place dans un système hétérogène dont les sous-parties sont en rapport de domination-dépendance que ces rapports soient vus sous angle socio-économique (classes dominantes et exploitées) et/ou sous angle territorial (pouvoir central, sociétés locales) ou sous angle politico-administratif et organisationnel. Dans ce cadre, il s'érige en défense contre la structure centralisée, ce qui est pratiquement le cas de ce qui se passe dans la filière artisanale du bois ; la politique publique y afférente étant considérée comme centralisée, et par conséquent faible de pouvoir réguler la filière. Par ailleurs, Becquart-Leclercq [21] estime que le réseau relationnel peut de ce fait être considéré comme modèle de la complicité existant entre des acteurs pourtant séparés voire opposés. Il parle ainsi de l'instrument de régulation fonctionnelle.

En effet, le réseau relationnel contribue par son efficacité même à accroître non seulement les privilèges personnels ou avantages sociaux, mais également les inégalités ou disparités socio-économiques. Force est de constater l'immobilisme et le niveau encore sous-développé des zones forestières dans la région de la Tshopo, pourtant productrices des ressources ligneuses. Ceci s'explique par divers facteurs généraux dont la faiblesse de la politique publique régissant celles-ci. Bien que généralement en défaveur des communautés locales. Autrement-dit, la logique de la faveur réseautique déjoue la logique de la règle impersonnelle. En effet, le réseau s'impose comme un intermédiaire obligatoire pour des avantages des uns et des uns, et non pour des intérêts communautaires au vrai sens du terme.

Le contraste est frappant dans le secteur artisanal du bois d'œuvre entre le succès du réseau relationnel comme tentative implicite parallèle et personnelle de réappropriation de pouvoir et la difficulté des réseaux pour influencer des décisions publiques. Recourant à la théorie des relations dyadiques, une telle constatation empirique suggère que l'hypertrophie du pouvoir relationnel comme mode d'expression politique entraîne une sorte d'incapacité culturelle d'action collective. Et une forte autonomisation présume une coupure du politique par rapport au social.

Par son efficacité même, le réseau contribue à saper les tentatives de l'organisation collective pour résoudre les problèmes qui se posent au groupe social. Cet effet est analogue à celui du clientélisme décrit par Graziano [22] qui postule que les services rendus aux clients restent strictement individuels et n'engendrent jamais ni prise de conscience commune ni action de groupe pour la défense intérêts communs. Comme la trame des relations sous-jacentes forme un réseau susceptible de s'actualiser en levier, l'influence d'une appréciation réaliste de la situation entraîne le choix d'une stratégie d'interventions personnelles et dyadiques plutôt que celle de l'action collective. Le réseau est donc constamment miné dans ses tentatives d'organisation ; celui qui pourrait en être le leader en promouvant les intérêts collectifs est trop vite tenté de résoudre son cas personnel par le pouvoir relationnel et se désolidarise du réseau. Il en résulte une atomisation du corps social et une destruction des supports politiques, la base surtout de ceux qui profitent le moins du système.

Un autre effet pervers et inattendu du réseau est la faiblesse des mécanismes d'articulation du social au politique de la base. Dans la région de la Tshopo, la société civile environnementale constitue une des filières privilégiées d'acheminement des demandes de base au système politique. Cependant, celui-ci s'autonomise et se marginalise et affaiblit la société civile. Cette autonomie du politique est autant plus accentuée que la pratique du réseau relationnel qui en renforce son assise symbolique.

## **6 CONCLUSION**

Comprendre les relations entre acteurs et leurs implications sur le développement local durable est une question indispensable dans le cadre du secteur artisanal du bois, considéré actuellement comme le domaine le plus sensible quant aux enjeux relatifs aux changements climatiques.

Comme il a été le cas pour le présent article, les différentes configurations des réseaux relationnels dans ce secteur dans la région de la Tshopo en République Démocratique du Congo ont démontré que celui regorge trois types de relations à savoir : les coalitions, les négociations et les conflits. Ces configurations sont modelées par la faiblesse de la politique publique qui régit ledit secteur, elles-mêmes formant stratégiquement un système de pouvoir relationnel qui demeure prépondérant au pouvoir politique en termes de régulation sociopolitique. Ainsi, le développement local en pâtit sérieusement, considérant que les règles du jeu définies sont beaucoup plus stratégiques qu'impersonnelles.



## REFERENCES

- [1] Lémieux V., *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999.
- [2] Stiglitz, J.E., *La grande désillusion*, Fayard, Paris, 1999.
- [3] Bonico C., « Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, 1, 2006, pp. 21-126.
- [4] Callois J.-M. « Capital social et performance économique. Un test économétrique sur l'espace rural français », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2006/2 (juillet), p. 227-243
- [5] Riker W. H., *The Theory of Political Coalitions*, , Yale UP, New Haven, 1962.
- [6] Géraudel, M., *Réseau personnel du dirigeant de PME et accès aux ressources : le rôle modérateur de la personnalité*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Savoie, 2008.
- [7] *Idem*.
- [8] Granovetter, M., « The Strength of Weak Ties : A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, 1, 1983, p. 201 – 233. <http://www.soc.ucsb.edu/faculty/friedkin/Syllabi/Soc148/Granovetter%201983.pdf> (consulté le 3/8/2017).
- [9] Likwandjandja J-D. *Modalités de relations entre exploitants artisanaux de bois d'œuvre et communautés locales : gouvernance politique locale et développement local mis en jeu*. Mémoire de Master DES/DEA (inédit), Université de Kisangani, RD Congo, 2013.
- [10] Freeman L.C., « The sociological concept of group : an empirical test of two models », *American Journal of Sociology*, vol. 98, n°1, juillet 1992, 152-166.
- [11] Mark Granovetter cité par Mercklé P., *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions La Découverte et Syros, Paris, 2004, p. 49.
- [12] *Idem*, p. 43.
- [13] Burt, R.S., "Structural Holes, the Social Structure of Competition", *Harvard University Press*, Cambridge, 1992.
- [14] Georges Simmel cité par Becquart-Leclercq, J. « Réseau relationnel, pouvoir relationnel », *Revue française de science politique*, 29<sup>e</sup> année, n°1, 1979. pp. 102-128.
- [15] Edward Laumann cité par *idem*.
- [16] Zartman W., *Positive Sum : Improving North-South Negotiations*, Transaction Publishers, 1987.
- [17] Zartman W., *The Negotiation Process : Theories and Applications*, Sage Publications, 1978.
- [18] Dupuy cité par Likwandjandja J.-D., *Op. cit.*, 2013.
- [19] Becquart-Leclercq, *Op. cit.*
- [20] Chauveau, J., & al. 2008. Inégalités et politiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs, Karthala et IRD, Paris.
- [21] Becquart-Leclercq, *Op. cit.*
- [22] Graziano cité par *Idem*.